



MARCHÉ CADI VOYAGES



UNE SOLUTION COMPLÈTE



Voiture



Train



Avion



Hébergement



NOTRE OFFRE

AGENCE ONLINE + OFF LINE

- ★ Mise à disposition d'un site Internet de réservation
+ Plateau d'affaires avec des conseillers voyages dédiés (réservation par mail)
- ★ Assistance téléphonique pour accompagner les chargés de voyage et voyageurs
- ★ Facturation centralisée, dématérialisée, intégrable Chorus Pro

PRESTATAIRE :



AGENCE 100% OFF LINE

- ★ Offline : Plateau d'affaires avec des conseillers voyages dédiés (réservation par mail)
- ★ Agence disponible durant les heures d'ouverture
- ★ Facturation centralisée, dématérialisée, intégrable Chorus Pro

PRESTATAIRES :



QUELLE FORMULE CHOISIR ?

AGENCE ONLINE + OFF LINE

Recommandée pour

- Les structures avec un volume important de missions et de voyageurs
- Les structures avec un budget voyage élevé



★ Atouts majeurs ★

Maîtrise budgétaire
Autonomie
Automatisation
Traçabilité
Visibilité et pilotage stratégique des dépenses

AGENCE 100% OFF LINE

Recommandée pour

Les structures avec un faible volume annuel de mission



★ Atouts majeurs ★

Réservation gérée à 100% par un conseiller voyage professionnel
Accompagnement et relation de proximité avec le prestataire

FACTURATION CADI

**NOUS VOUS FACTURONS 8% DU MONTANT DU MARCHÉ SOUHAITÉ
(DANS LA LIMITE DE 12 000 EUROS HT)**

Nos avantages :



Démarches
simplifiées



Gain
de temps



Économique



Sécurité
juridique





ÉTAPE 1

Vous nous communiquez votre besoin à marches@cadi.re.

ÉTAPE 2

Un devis vous est envoyé. Il s'agit de la rémunération de CADI pour la passation du marché subséquent.

Rémunération CADI : 8% du montant du marché dans la limite de 12 000 euros HT.

ÉTAPE 3

Après acceptation du devis, nous vous envoyons un document type afin que vous élaboriez le descriptif technique.

ÉTAPE 4

CADI lance le marché subséquent avec un délai de remise des offres de 10 jours calendaires.

ÉTAPE 5

L'analyse des offres est assurée par CADI. Les pièces de l'attributaire du marché subséquent vous sont envoyées pour signature.

ÉTAPE 6

Vous devenez titulaire du marché. Vous le gérez pendant toute la durée d'exécution (commandes, paiement, pilotage...).



FAQ

A QUI S'ADRESSE LA PRESTATION « AGENCE DE VOYAGE ONLINE + OFFLINE » ?

Cette prestation répond aux besoins des collectivités qui ont un budget voyage de centaines de milliers d'euros par an et qui souhaitent internaliser la réservation des voyages.

Le paramétrage et l'implémentation de l'outil de réservation web personnalisé est de 2 à 4 semaines selon le profil de la collectivité (politique voyage, nombre de profil voyageurs et de valideurs hiérarchiques à créer, la phase de test et la formation des utilisateurs...).

L'objectif pour la collectivité et l'agence de voyage est que les agents effectuent leurs réservations sur le site de réservation Internet.

Le lot « prestation d'agence de voyage 100% offline » est la meilleure solution pour une collectivité qui effectue une dizaine de voyages par an.

QUI PAYE L'AGENCE DE VOYAGE ?

A la notification du marché subséquent, l'adhérent devient propriétaire du marché subséquent et a en charge son exécution c'est à dire la passation des commandes, le paiement des factures et le suivi des consommations.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ANALYSE DES OFFRES LORS DES MARCHÉS SUBSÉQUENTS ?

Les titulaires consultés seront jugés sur les critères suivants :

- Critère Prix (entre 40 et 70 %)

Le Critère du Prix sera apprécié sur la base du montant total du DQE (une simulation de deux dossiers de réservation).

Le candidat fournit à l'appui de son offre de prix, un document de type « option de réservation » ou « réservation temporaire » qui prouve l'authenticité du tarif annoncé pour la prestation. Ce document précise à minima la date de la demande de réservation, les informations du voyage, la compagnie / le prestataire, le type de tarifs, les conditions, le délai / la date limite pour la confirmation définitive de la réservation...

- Critère Technique (entre 10 et 40%)

Le critère technique sera jugé sur la base des deux sous-critères suivants :

Sous-critère 1 : Fourniture des devis correspondants aux dossiers de réservation indiqués au DQE et des propositions alternatives offrant un meilleur rapport qualité/prix.

Sous-critère 2 : Présentation des conditions commerciales négociées avec les compagnies aériennes qui opèrent sur la ligne Réunion / Paris et dans la zone Océan Indien.

- Critère Délai de mise en œuvre (entre 0 et 20%)



AGENCE DE VOYAGES

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ-NOUS

PAR TÉLÉPHONE AU 0262 800 120

PAR MAIL À MARCHES@CADI.RE

